Renseignements relatifs
à la nature et à la période des principales évaluations
Année scolaire 2023-2024

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 3e SECONDAIRE Régulier

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages au cours de la présente année scolaire. Veuillez ne considérer que les informations relatives aux cours auxquels votre enfant est inscrit.

	1re Communication écrite autre que le bulletin **Date :** 13 octobre	**Étape 1 (20 %) Date :** 28 août au 2 novembre	**Étape 2 (20 %) Date :** 3 novembre au 1er février	**Étape 3 (60 %) Date :** 2 février au 20 juin
Français, langue d'enseignement	**Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement**			
Lire (40 %)		✓		✓
Écrire (40 %)			✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
Anglais, langue seconde (de base)				
Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓	✓
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)			✓	✓
Écrire des textes (30 %)		✓		✓
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique(70 %)		✓	✓	✓
Science et technologie				
C1 Pratique (40 %)			✓	✓
C2 Théorie (60 %)		✓	✓	✓
C3 Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Art dramatique (100 %)			✓	✓
Arts plastiques (100 %)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓
Plein-air			✓	✓

Les compétences se développent dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L'enseignant(e) évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape_____3_____.

☐ Exercer son jugement critique
☐ Communiquer
✓ Organiser son travail
☐ Travailler en équipe

Précision

Si des changements <u>importants</u> sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Types de communication	Dates d'envoi
Première communication écrite	13 novembre 2023
Premier bulletin	15 novembre 2023
Deuxième bulletin	14 février 2024
Troisième bulletin	26 juin 2024